



BOITE A OUTILS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PDES

MODE D'EMPLOI

Pour réussir votre Plan de Déplacement d'Etablissement Scolaire, le Crem a sélectionné et / ou créé les outils qui vous seront utiles tout au long de votre démarche.

Certains des liens présentés ci-dessous ne sont pas encore actifs. La boîte à outils sera régulièrement mise à jour avec de nouveaux supports.

La **première étape** est de déclarer un référent pour votre PDES en renseignant le [formulaire](#) mis en place par la DREAL Hauts-de-France

Ensuite, votre PDES va se décomposer en plusieurs étapes qui vont se répartir sur environ 1 an pour aboutir au plan d'actions. Au-delà de cette année, une évaluation annuelle permettra de mesurer l'effet des actions entreprises et de les ajuster aux besoins.

Par ailleurs, il est indispensable d'avoir en tête que chacune des étapes indiquées dans le tableau ci-dessous doit se faire en concertation avec les acteurs concernés par le PDES et se doubler d'une communication et d'une animation pour encourager le plus grand nombre à

se l'approprier. C'est pourquoi la boîte à outils vous indique des outils de communication-type que vous pouvez personnaliser (ex : diaporama, affiches, flyers, ..) et des idées d'animations pour sensibiliser aux enjeux liées à la mobilité (ex : challenge mobilité)

CALENDRIER TYPE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PDES

Trimestre 1	Constitution du partenariat <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact avec membres du comité de pilotage - Mise en place d'un premier comité de pilotage / présentation de la démarche à tous les acteurs - préparation phase diagnostic – état des lieux
Trimestre 2	Enquête mobilité Diagnostic accessibilité, stationnement Questionnaire élèves / parents / salariés
Trimestre 3	Elaboration du pré-plan d'actions Analyse de l'enquête mobilité Concertation sur les résultats et axes de travail à privilégier avec le comité de pilotage préparation du plan d'actions (possibilité d'y travailler par ateliers)
Trimestre 4	Validation du plan d'actions Rédaction de fiches-actions formalisation du PDES - Communication début de mise en œuvre avec actions expérimentales
Année N+1	Mise en place des actions
Chaque année	Evaluation et réajustement du plan d'actions

Pour chacune des étapes, vous trouverez ci-dessous nos principaux conseils et une indication des éléments de la boîte outils qui vous seront utiles.

CONSTITUTION DU PARTENARIAT

Nous vous conseillons de mobiliser un **comité de pilotage** pour construire votre PDES. Les membres de ce comité représentent les différentes parties concernées :

- La collectivité locale (mairie / intercommunalité)

- Le délégataire de transports en commun
- Le conseil départemental
- Le conseil régional s'il s'agit d'un lycée
- Des représentants d'élèves
- Des représentants de parents d'élèves
- Des représentants du corps enseignants / du personnel de l'établissement

La liste n'est pas exhaustive.

Nous allons prochainement publier un tableau récapitulant les compétences de chacun de ces acteurs et les principales étapes du PDES auxquelles ils peuvent être associés.

ENQUETE MOBILITE

L'enquête mobilité doit se réaliser sur 2 axes :

- ✓ Un **diagnostic** sur l'accessibilité de votre établissement (places de stationnement vélos/voitures, accessibilité en transports en commun, qualité de la voirie selon les modes de déplacements, ...)
- ✓ Une **enquête sur les habitudes de déplacement** auprès des élèves et du personnel

Le Diagnostic

Pour établir votre diagnostic, vous pouvez vous appuyer sur les éléments suivants de la boîte à outils :

- Modèle de tableaux pour réaliser un auto-diagnostic d'accessibilité, par mode de déplacement, en collège ou lycée
- Grille d'observations par rues

Au-delà des éléments présentés dans la boîte à outils, vous aurez besoin pour votre PDES de disposer d'éléments de diagnostic, de données statistiques sur l'état de votre territoire en matière de mobilité ou de qualité de l'air. Plus vos données seront locales, plus elles seront pertinentes. En annexe du présent document, nous vous donnons quelques conseils pour frapper aux bonnes portes et obtenir les informations les plus en adéquation avec la réalité de votre territoire,

L'enquête sur les habitudes de déplacement

Vous trouverez dans la boîte à outils (rubrique « outils méthodologiques ») des exemples de questionnaires pour interroger les habitudes de déplacement des élèves. Il y a un modèle questionnaire par niveau de la primaire au lycée.

Nous proposons également un questionnaire plus restreint qui vous permettra d'interroger les parents d'élèves. Leur regard sera important pour orienter les futures actions du PDES.

Vous trouverez également prochainement en ligne un exemple de questionnaire pour interroger le personnel enseignant et non enseignant de l'établissement scolaire.

Pour les collèges et lycées du secteur public, les modèles de questionnaires existent également en fichier XML. Ils peuvent être utilisés pour mener votre enquête en ligne sur la plate-forme numérique Savoirs numériques 5962. Si vous en avez la possibilité, nous vous conseillons de choisir cette option d'enquêter en ligne car vous récupèrerez directement les réponses sous forme de tableur, ce qui est beaucoup plus confortable pour l'exploitation des résultats.

ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS

A cette étape, nous vous conseillons de mobiliser à nouveau le comité de pilotage pour lui présenter et analyser collectivement les résultats du diagnostic et de l'enquête sur les habitudes de déplacements.

C'est cette analyse qui va vous permettre d'identifier les axes prioritaires d'actions à mettre en place.

Vous trouverez dans la boîte à outils (exemples d'actions et ressources) de nombreuses ressources et idées d'actions possibles pour encourager l'écomobilité : aménagements, actions de sensibilisation, ... Ces listes ne sont évidemment pas exhaustives et ne sont que des pistes.

Pour élaborer votre plan d'actions, nous vous proposons un exemple de fiche-action type qui contient les éléments suivants : description, pilote, public, méthodologie, moyens, calendrier, indicateurs d'évaluation, ...

Vous allez désormais pouvoir assembler dans un même document l'analyse de l'enquête mobilité et le plan d'actions en vue de le communiquer largement.

ANNEXE

DIAGNOSTIC MOBILITE

Où trouver des données et statistiques locales ?

Au-delà des éléments présentés dans la boîte à outils,

Vous aurez besoin pour votre PDES de disposer d'éléments de diagnostic, de données statistiques disponibles auprès de diverses collectivités ou opérateurs.

Retrouvez ci-dessous quelques conseils pour frapper aux bonnes portes et obtenir les informations les plus en adéquation avec la réalité de votre territoire,

Ces éléments pourront également enrichir les différents outils de communication que vous utiliserez tout au long de votre démarche (ex : diaporama, ...)

LES ENQUETES MENAGE DEPLACEMENT

Elles sont obligatoires dans le cadre des Plans de Déplacement Urbain (PDU) pour les collectivités de plus de 100 000 habitants.

Pour accéder à l'enquête ménage déplacements de votre territoire, il faut vous rapprocher du service en charge du PDU au sein de votre collectivité.

Une **Enquête Ménage Déplacement Régionale** a été réalisée en 2009.

Pour chaque territoire urbain ou rural, on trouvera dans les résultats de cette enquête des données chiffrées sur :

- La part modale des déplacements
- Le nombre de déplacements / jour / personne
- Le taux d'occupation des voitures
- La durée des déplacements
- Le taux d'équipement des ménages en voiture,
- ...

Les résultats de l'enquête sont accessibles sur ces liens :

Pour les Territoires urbains

(Calais, Boulogne, Lille, Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Maubeuge, Béthune, Dunkerque, Valenciennes, Douai)

http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/.110110_rapport_analyses_r%C3%A9gionales.pdf

Pour les Territoires ruraux

(Flandre intérieure, Audomarois Nord, Audomarois Sud, Littoral Nord, Littoral Sud, Artois Ouest, Artois Centre, Artois Est, Cambrésis Ouest, Cambrésis Est, Avesnois Ouest, Avesnois Est)

http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/.110110_rapport_analyses_rurales.pdf

En complément, il est intéressant de vous rapprocher des services en charge de la mobilité dans votre intercommunalité. Beaucoup de collectivités disposent de leurs propres enquêtes, diagnostics contenant des informations qui seront utiles pour votre PDES.

CARTOGRAPHIE DES COLLEGES - LYCEES

Les conseils départementaux peuvent vous fournir une cartographie du territoire de vos établissements scolaires.

Département du Nord : une carte d'évaluation des distances domicile-collège est disponible pour chaque collège à cette adresse : <https://portal.geo-nord.fr/maps/YhST81Axig/?format=browser-%3Ehttps://portal.geo-nord.fr/maps/YhST81Axig/?format=browser>

LES CHIFFRES DE LA SECURITE ROUTIERE

L'**Observatoire national interministériel de la sécurité routière** publie chaque année un bilan annuel de l'accidentalité <http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere>

On y trouve des données sur la typologie d'accidents, une analyse par type de véhicule/

Selon votre territoire, vous pouvez obtenir des données plus locales auprès des observatoires départementaux de la sécurité routière.

Le baromètre mensuel du département du Nord

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Securite-routiere/Les-chiffres-de-l-insecurite-routiere/Les-donnees-locales/Annee-2016>

INDICES DE LA QUALITE DE L'AIR

Pour obtenir des données et illustrations sur la qualité de l'air sur votre territoire, nous vous invitons à vous rapprocher du réseau ATMO Nord-Pas-de-Calais : <http://www.atmo-npdc.fr/>

Le réseau ATMO est en charge de plusieurs stations de mesure de qualité de l'air. On peut obtenir les résultats de ces stations de mesure en ligne.

Par ailleurs, ils disposent de résultats de l'indice benzène qui permet de tester la qualité de l'air intérieur dans des locaux. Il existe un indice benzène)

ETUDES EXISTANTES OU EN COURS SUR LA MOBILITE

Pour les lycées

Le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais a réalisé un diagnostic mobilité sur une dizaine de lycées de la région, concernant uniquement les salariés du Conseil Régional.

Le diagnostic montre les problèmes liés à l'éloignement domicile-travail et le faible accès aux transports en commun (TC) aux heures de prise de poste. La différence est marquée entre territoires urbains et ruraux, la situation est plus délicate pour les lycées ruraux pour lesquels l'accès vélo et TC est limité

Pour les collèges

Le Conseil départemental du Nord a réalisé une étude sur les déplacements autour des collèges (existences d'abris à vélo et leur utilisation, ...)

Le département a la volonté de d'aménager et sécuriser les trajets vélos sur un périmètre de 3 kilomètres autour des collèges.

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais réalise des études sur les aménagements cyclables autour d'une dizaine de collèges.

Besoin d'aide ?

Le Crem et ses acteurs-relais peuvent vous conseiller tout au long de votre PDES

Contact :

Crem, 23 rue Gosselet, 59 000 Lille, 03 20 52 97 58,

contact@ecomobilite.org / www.ecomobilite.org



Le Crem est animé par l'association Droit au vélo – ADAY

Le Crem est soutenu par

